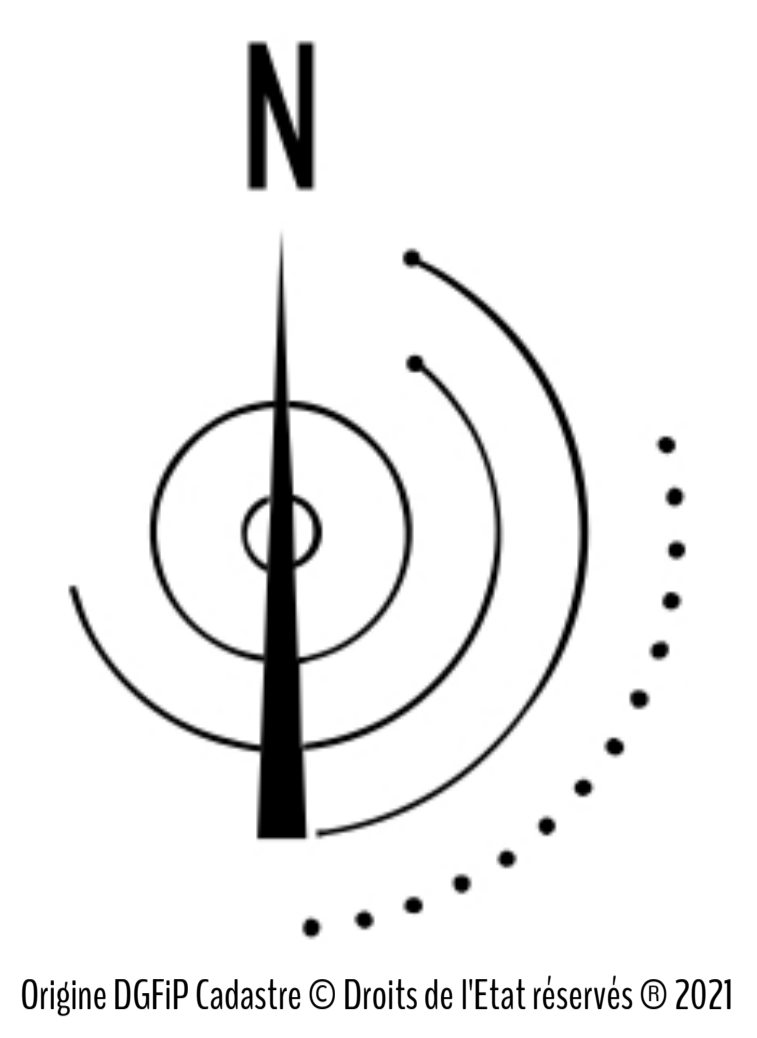




Chimilin

Destinations et sous-destinations

Pièces	Échelle	Procédure	Cadastre	Arrêt	Approbation
2/4	1 : 5000	Elaboration	PCI Vecteur [maj] 23/03/2022	06 mai 2021	07 juillet 2022



Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2021

Destination des constructions, usage des sols et natures d'activité

- Centralité
- Quartier à dominante résidentielle
- Secteur à dominante d'équipements
- Secteur d'accueil des activités économiques à dominante d'activités de production (dont artisanat)
- Secteur d'accueil des activités économiques à dominante d'activités commerciales
- Secteur de camping
- Secteur du zoo de Fitilieu
- Secteur d'aire autoroutière de services

Afin de conserver une cohérence avec le PLUI des Vallons de la Tour et de la Vallée de l'Hien (VDD Ouest), les secteurs 2 et 4 n'existent pas.

Les secteurs des zones U soumis à OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), ne sont pas concernés par ces dispositions.

Autres éléments

- Repérage des Orientations d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU
- Nouvelles constructions non portées au cadastre

